

DEC151510DR15

Décision portant constitution du comité de gestion du restaurant du CNRS de la délégation Aquitaine

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu la circulaire n° 020002DRH du 17 décembre 2002 portant sur les modalités de mise en œuvre au CNRS des nouvelles règles administratives, fiscales, budgétaires et comptables applicables aux restaurants administratifs et inter administratifs ;

Vu la circulaire n° 020003DRH du 17 décembre 2002 fixant les modalités de constitution et de fonctionnement des comités paritaires de gestion créés auprès des restaurants propres du CNRS ;

Vu la décision n° 00029DRH du 9 juin 2000 portant organisation de la restauration du CNRS modifiée par la décision n° DEC121283DRH du 11 avril 2012 ;

Vu la décision n° DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 nommant Mme Gaëlle BUJAN Déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la note référencée DRH/SDS/MC-2011-1 du 31 janvier 2011 sur l'organisation de la restauration sociale au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de membres représentant l'administration au comité de gestion du restaurant propre de Pessac :

- Mme Gaëlle BUJAN, déléguée régionale pour la délégation Aquitaine, Présidente
- M. Pierre BERTRAND-MAPATAUD, responsable du SRH de la délégation Aquitaine
- Mlle Mélanie CARTIER, chargée d'études restauration au Service du Développement Social de la DRH, invitée permanente
- Mme Maryse VAN-OVERSTRACTEN, responsable pôle ressources et affaires générales de la délégation Aquitaine, membre expert

Article 2

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de la délégation régionale au comité de gestion du restaurant propre de Pessac pour le Collège CNRS :

- a) En tant que titulaires :
 - M. Philippe BARBOTEAU, UPR8641, CRPP
 - Mme Martine DELEUZE, délégation Aquitaine, MOY1500
 - M. Julien DESENFANT, délégation Aquitaine, MOY1500
 - Mme Anne-Laure MERLETTE, UMR5113, GRETha

- Mme Maryline MONDOLFI, UMR5251, IMB
- Mme Stéphanie ROUGIER, délégation Aquitaine, MOY1500

b) En tant que suppléants :

- Mme Martine PANO, délégation Aquitaine, MOY1500
- Mme Sandrine COURONNE, délégation Aquitaine, MOY1500
- Mme Régine WORTMANN, UMR5199, PACEA

Article 3

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de la délégation régionale au comité de gestion du restaurant propre de Pessac pour le Collège PARTENAIRE :

a) En tant que titulaires :

- M. Rénal BACKOV, UPR8641, CRPP - Université de Bordeaux
- M. Thierry BATAILLE, UMR5255, ISM - Université de Bordeaux
- Mme Anne-Florence ROLLAND-PIEGUE, responsable SUAS Université de Bordeaux

Article 4

Le mandat des membres titulaires et suppléants prend effet le 1^{er} juillet 2015 pour une durée de trois ans.

Article 5

Cette décision diffusée au bulletin officiel du CNRS, sera portée à la connaissance des usagers du restaurant par voie d'affichage.

Fait à Talence, le 1^{er} juillet 2015

La déléguée régionale
Gaëlle BUJAN